



AMBASSADE DE SUISSE
AU PAKISTAN

Islamabad
~~KARACHI~~ le 9 décembre 1969.

Réf.: 052.4.- SM/ln
ad. a.162.3.-GV/ry

Division des affaires administratives
Département politique fédéral

B e r n e

Consulat DACCA

Stat	MS	GV			n/a
Départ	12.12	19/12			19.12
Visa	T2				ne
EPD		12.12.69			15
Ref. a.162.3 Dacca					

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai reçu votre lettre du 27 novembre, par laquelle vous me confirmez qu'aucun argument politique ou économique ne milite en faveur de l'ouverture immédiate d'un poste dans cette partie de l'arrondissement consulaire de notre représentation à Karachi. Vous admettez, toutefois, que ce problème pourrait faire l'objet d'une étude approfondie et que si l'ouverture d'un poste à Dacca répond à une absolue nécessité, celle-ci pourrait intervenir dans un avenir pas trop distant, en 1971 peut-être. Dans tous les cas, étant donné les restrictions de personnel, vous ne voyez pas comment il serait possible d'envisager la réalisation de ce projet à une date plus rapprochée. Dès lors, vous me priez de me pencher sur ce problème lors de mon prochain voyage au Pakistan de l'Est et de vous faire part de mes conclusions que vous attendez avec intérêt.

Avec tout le respect que je dois à la Centrale, je me demande si je dois considérer votre lettre comme un chef d'oeuvre de diplomatie ou comme une fuite caractéristique de l'Administration devant les responsabilités que comporterait une décision claire par oui ou par non. Vous ne dites pas oui, sans dire tout à fait non, quoiqu'en disant non quand même, en tout cas pour le moment.... Ainsi, quoi qu'il arrive, on ne pourra jamais reprocher au Département d'avoir manqué le coche et de n'avoir pas assumé ses responsabilités en temps voulu....

Je crois que mes conclusions sont connues à Berne depuis longtemps. J'ai pris la peine de les exposer dans plusieurs rapports et j'en ai parlé en octobre dernier à plusieurs fonctionnaires de la Centrale. Je n'ai rien à y ajouter et je ne sais pas, au vu de votre décision actuelle que vous prenez, sans la prendre, tout en la prenant quand même, sur quoi je pourrais encore me pencher lors de mon prochain voyage au Pakistan de l'Est. Je me

./.

- 2 -

permets de suggérer que mes excellents collègues de la Centrale qui traitent cette affaire se penchent sur la nécessité d'assumer clairement leurs responsabilités.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

J. Yamata